Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260504-20260423_014AR-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
de
LA ROCHE-JAUDY
ROC'H AR YEODI
22450

Petites Cités de Caractère

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

COMMUNE DE LA ROCHE-JAUDY

-CONSEIL MUNICIPAL-

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de LA ROCHE-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Roche-Jaudy, sous la présidence de Jean-Louis EVEN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents : BONIFAY Paul, CATHELINE Yann, COADIC Danièle, COADIC Marie-Laure, COLIN Guillaume, CORDONNIER Laurent, DUGUAY Elodie, EVEN Jean-Louis, EVEN Marie, GAREL Romain, GAUTHERON Claudine, JEGOU Marie-France, LE ROUX Michel, LUCO Alain, MERLÉ Renaud, MEUR Jean-Luc, OLLIVIER-HENRY Julien, PIAT Sophie, PRIGENT Jean-Yves, TOUPIN Aziliz, VARNIER Anaïs

Procurations : CHAROUSSET Annick pour TOUPIN Aziliz, COLIN Sandrine pour COLIN Guillaume, CORBEL Tugdual pour GAREL Romain, FERRIER Florence pour VARNIER Anaïs, SALIC Mireille pour MERLÉ Renaud

Absents :

Nombre de votants (avec procuration) : 27

Date de la convocation : 17 avril 2026

Secrétaire de séance : COADIC Marie-Laure

Délibération 14 – 20260423_04

Vote de l'affectation de résultat 2025 sur 2026

Annule et remplace pour erreur matérielle

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte administratif 2025 fait apparaître :

-Un excédent de fonctionnement de 860 707.17 € pour le budget principal

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-200084168-20260504-20260423_014AR-DE

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité à l'unanimité des votants (4 abstention : M. CATHELINE Yann, Mme CHAROUSSET Annick, M. OLLIVIER-HENRY Julien, Mme TOUPIN Aziliz):

DECIDE d'affecter le résultat du budget principal de la commune de la Roche-Jaudy comme suit :

Excédent de fonctionnement : 860 707.17 euros

Affectation au c/1068 : 740 707.17 € euros (investissement)

Affectation en report de fonctionnement (R002) : 120 000 euros

Pour extrait conforme à l'original,

Fait à la Roche-Jaudy

Le 23/04/2026

La secrétaire

Marie-Laure COADIC

Le Maire

Jean-Louis EVEN

MAIRIE LA ROCHE - JAUDY
CÔTES D'ARMOR